

duit un beurre supérieur au produit dénommé "canadien". Nos fabriques sont toutes soumises à la déclaration. L'inspection commence dans les établissements dont le numéro est imprimé sur chaque emballage et en établit l'identité lorsqu'il arrive à Montréal. Que se passe-t-il, arrivé là. Comment s'opère le classement? C'est ce que j'ignore. Néanmoins, si une province fabrique un produit d'une qualité supérieure à l'ensemble du produit canadien, on devrait prendre les moyens de faire bénéficier les fabricants de cette province des avantages qui leur reviennent en droit pour l'excellence de leurs produits.

Je voudrais demander au ministre si on a établi un appareil de pasteurisation dans quelque une des fabriques pour faire des expériences et dans l'affirmative ou est placé cet appareil?

M. LEADER: J'ai entendu le ministre dire que le Gouvernement avait vu des fonctionnaires à Washington à propos de la réciprocité dans le commerce des vaches laitières. Si c'est vrai, je voudrais faire remarquer que si l'industrie laitière est très importante, l'industrie du bétail en général est également très importante et qu'on devrait par la même occasion s'occuper du bétail de boucherie. Quand le Gouvernement traitera avec Washington au sujet de la réciprocité dans le commerce du bétail, qu'il n'oublie pas l'industrie du bœuf de boucherie de l'Ouest et qu'il fasse enlever le droit sur le bétail engraisé qui entre aux Etats-Unis. Un des plus grands malheurs qui soit jamais arrivé au cultivateur de l'Ouest a été l'imposition par le gouvernement des Etats-Unis d'un droit élevé sur nos bœufs de boucherie qui entrent dans leur pays et si l'on pouvait supprimer cette barrière j'estime qu'il en résulterait une grande prospérité pour les éleveurs de l'Ouest. J'insisterai donc auprès du ministre pour qu'à l'occasion, il tienne compte du bétail de boucherie de l'Ouest.

L'hon. M. MOTHERWELL: Au sujet de la question posée par mon honorable ami (M. MacLean) (Prince) à propos de l'établissement d'un appareil expérimental pour la pasteurisation de la crème et du lait, je dois dire que l'honorable Martin Burrell en a établi un dans cette province. A l'époque où on l'a installé, je ne pense pas qu'on ait fait la pasteurisation du produit brut, mais à Finch, il existe une fabrique pour le beurre et le fromage et durant les deux ou trois années dernières nous avons ajouté un appareil pour la pasteurisation de la crème et du lait dans la fabrication du beurre et du fromage. Je dois reconnaître mon prédécesseur tous les mé-

rite d'avoir établi cette institution. J'estime que c'est exactement ce qu'il faut pour nous démontrer les avantages d'une institution de cette nature, suffisamment grande pour justifier l'emploi d'hommes compétents, payer de bons salaires, et assez importante aussi pour y installer des appareils de pasteurisation. On me pardonnera si je suis ce bon exemple. J'ai l'espoir d'établir une institution semblable dans quelque autre province; je n'ai pas décidé exactement où; si les gouvernements provinciaux veulent donner un peu d'aide financière, parce que les cultivateurs eux-mêmes ne sont pas en état de fournir le capital nécessaire en encourageant ces fabriques, ce serait un bon commencement en vue de rattraper l'Australie et de la Nouvelle-Zélande.

L'honorable député de Portage-la-Prairie (M. Leader) a présenté quelques suggestions qu'il peut développer s'il le désire sur le crédit pour le bétail. Quant à la proposition de mon honorable ami de Victoria et Carleton (M. Caldwell) que ce crédit reste en suspens pour permettre à l'honorable député de Glengarry-et-Stormont d'avoir l'occasion de le discuter et la suggestion du président que nous adoptions le crédit et de plus, relativement à la nomination de M. Wilson ou d'un représentant en Angleterre dont le premier devoir sera de s'y occuper de notre industrie laitière, je puis assurer à mon honorable ami que l'honorable député de Glengarry-et-Stormont aura toute la facilité de discuter complètement les questions qu'il voudra soulever, même jusqu'à mon cousinage avec M. Wilson; la discussion peut-être aussi complète que possible.

L'hon. M. TOLMIE: Pour l'inspection des vaches laitières, je voudrais demander au ministre s'il ne lui serait pas possible de donner des chiffres précis, en prenant le Manitoba comme centre et nous indiquer le coût du bétail dans Ontario et Québec, le coût du fret à des localités du Manitoba et aussi ce qu'il en coûterait en dollars et cents pour s'en procurer eux-mêmes dans leur propre province.

L'hon. M. MOTHERWELL: Je me ferai un plaisir de donner ce renseignement.

M. ROSS (Simcoe): Je ne prends pas la parole pour m'opposer à ce crédit ou pour retarder la discussion, mais comme je dois m'absenter pour quelques jours et que je peux bien ne pas être ici quand la question reviendra, je voudrais poser une ou deux questions au ministre pour me renseigner. Il y a une subdivision de la division de la laiterie qui s'occupe de l'épreuve des vaches avec six